

Propositions de L'Avenir à Villejuif dans le débat d'orientation budgétaire 2015

Vendredi 6 février a lieu le débat sur les orientations budgétaires (DOB), qui devrait marquer le point de départ de la construction définitive du Budget primitif (BP).

Pendant 20 ans, de 1995 jusqu'à 2014, alors élus du groupe Villejuif Autrement, certains d'entre nous avons suivi ce cycle annuel de débats et compris comment, malgré des efforts intermittents, la gestion de M. Cosnier puis de Mme Cordillot avaient dégradé la situation de Villejuif.

L'Audit financier a analysé l'ultime tentative de redresser la barre, de 2008 à 2011 : économie sur les dépenses, en particulier de personnels, et hausse d'impôts. Mais très vite la hausse de 4,5 % des impôts a épuisé ses effets. Et la gabegie a repris ses droits.

Le Rapport introductif mis en circulation pour le DOB et les premières esquisses de BP appellent de notre part quelques réflexions, en fonction de notre expérience de 20 ans au conseil municipal, de notre expertise professionnelle, et des responsabilités qui nous ont été confiées par le conseil municipal fondateur du 5 avril dernier.

La nouvelle majorité, l'Union citoyenne, a fait un premier choix extrêmement courageux mais contraignant : ne pas augmenter les impôts des ménages, ni d'ailleurs des entreprises travaillant à Villejuif. L'Audit financier a vite calmé les illusions de ceux qui promettaient même de les diminuer. La formidable ponction du gouvernement Valls sur les finances locales, ajoutée à la situation désastreuse héritée de la gestion Cordillot dans sa phase finale (2011-2014), nous l'interdit pour un certain temps.

Dans ces conditions, l'Audit ne prévoyait que 2 solutions : diminuer la charge de personnel, et diminuer les dépenses + subventions. Ses scénarios 1 et 2 se contentaient de diminuer les dépenses, soit de -7 % au début (scenario 1), soit de façon régulière (-3,7% par an tout au long du mandat). Les scénarios 3 et 4 ajoutaient à la solution 2 une réduction plus ou moins rapide des charges de personnel. La « Lettre de cadrage » de septembre proposait, en première année, de ne pas toucher aux charges de personnel, donc s'inscrivait dans les scénarios 1 ou 2. Ultérieurement, il a même été voté une hausse passagère de 750 000 euros maximum répartis sur 2 ans afin de passer d'un système d'assurance-chômage à un autre : hausse qu'il ne serait pas incorrect de classer « dépenses exceptionnelles d'investissement », puisqu'il s'agit d'une dépense ponctuelle afin d'améliorer la situation future...

L'Audit oubliait une solution : développer Villejuif ! Et c'est la véritable révolution qui s'accomplit sous nos yeux dans ces projections budgétaires de 2015. Pour la première fois depuis des décennies, la ville, après avoir payé ses charges financières, capital et intérêt, va se retrouver avec une capacité d'autofinancement considérable, de l'ordre de 6 millions d'euros.... alors que l'épargne nette était négative en 2013 !! **C'est le premier point à souligner dans ce DOB.**

Cette manne ne nous tombe pas du ciel, mais, d'une part, de la rationalisation des dépenses déjà réalisée dans tous les services, et d'autre part de l'extrême énergie des élus et des services à transformer les friches, qui enlaidissaient la ville depuis un quart de siècle, en foyers de développement : nouveaux immeubles d'habitation, de bureau, d'équipement publics. Ainsi, nos obligations légales de contribuer à l'effort pour le logement (social ou

autre) en Ile de France seront satisfaites et au delà, tout en sauvant des espaces verts et en ne densifiant pas de manière déraisonnable.

Cette effort de mise ne valeur de notre capital foncier laissé en jachère va apporter à la ville (selon le budget DAU validée par la Natalie Gandais, maire adjointe au patrimoine) 10 millions nets cette année ! Plus exactement : 13,7 millions de recette, en cessions de terrains, plus la hausse décidée de la taxe d'aménagement, plus les « PUP » déjà adoptés. En dépenses : 3,7 millions, y compris l'achat du terrain des Réservoirs et les études d'urbanisme ! Et les années suivantes, ces immeubles sortis de terre accueilleront des habitants, des entreprises, qui a leur tour paieront des impôts.

Insistons bien : il ne s'agit pas de vendre des « bijoux de famille », mais de mettre en valeur les friches, les immeubles peu salubres. Sont des « bijoux de famille » la mairie, l'église, la médiathèque, les équipement publics, les immeubles de caractère...

Par exemple, on nous a accusé en conférence des présidents de vouloir vendre la Maison des syndicats Gaston Monmousseau, 16 rue Jean Jaurès, ou encore les bureaux de la Croix Rouge, 55 rue de Verdun ! Telle n'est pas notre intention. Outre que Gaston Monmousseau, cheminot et dirigeant de la Résistance, est un tout autre symbole que Georges Marchais, il s'agit d'un magnifique immeuble en meulière aux fenêtres Art déco. Comme Natalie Gandais l'a expliqué à la réunion PLU Centre ville sous les applaudissements, nous voulons faire du haut de la rue Jean Jaurès jusqu'à la Pointe Gorki le « Montmartre de la banlieue sud », dédiée aux arts, et chaque immeuble de caractère assurant le « cachet » de cette rue, nous le défendrons comme la prune de nos yeux.

Certes, les équipes Cosnier et Cordillot ont aussi développé la ville, multipliant les ZAC (Barmont-Guipons, Pasteur, Centre-ville), mais en massacrant notre patrimoine historique, le dernier mauvais coup étant la destruction de la belle maison du sud de la rue Jean-Jaurès (dont au moins le parc a été préservé comme jardin public Jean-Ferrat). Mais ils le faisaient surtout en cédant des terrains à la Sidéco devenue Sadev. Les plus-values d'aménagement étaient donc « logées » dans cette société d'économie mixte, qui échappait au contrôle démocratique et au budget de Villejuif, et auquel la Chambre régionale des comptes a consacré un rapport au vitriol...

Aujourd'hui, le développement de Villejuif enrichit Villejuif et permet de développer les services public, d'entretenir notre patrimoine, de financer les nouveaux équipements, telle l'école des Réservoirs.

Un débat technique a eu lieu entre nous pour savoir où inscrire ces nouvelles ressources. L'Audit de *Partenaires* les inscrivait en « ressources exceptionnelles du budget de fonctionnement » (exemple de la vente du terrain Mollicone en 2013). La comptabilité M14 obligera, au niveau des comptes administratifs, à les classer « section d'investissement ». Mais peu importe ! Le point essentiel à retenir, c'est que **notre choix de ne pas augmenter les impôts des ménages et entreprises résidentes, mais de valoriser notre territoire, fait que ces recettes nouvelles n'apparaîtront pas dans l'épargne brute** (la différence entre les dépenses et les recettes « normales » de fonctionnement) comme le pensait l'Audit, **mais plus loin dans le calcul, dans la « capacité d'autofinancement »** : ce qu'il nous reste, une fois tout payé, pour investir ou nous désendetter.

Ce qui importe réellement et légalement, c'est d'abord de vérifier que nos recettes courantes (**en dehors de ces « recettes de développement »**) couvrent nos dépenses courantes : et c'est largement le cas, grâce aux efforts déjà accomplis par nos élus et nos services pour rationaliser nos dépenses. Il faut ensuite vérifier que nos recettes totales couvrent nos annuités de remboursement de la dette : c'est encore très largement le cas. Et enfin : que notre « capacité d'autofinancement » (ce qu'il nous reste quand on a tout payé, y compris les annuités de la dette) couvre beaucoup mieux qu'avant notre stock de dette. Et c'est le cas, de manière spectaculaire !

Cette dernière question nous avait bien occupés au moment du débat sur l'Audit de *Partenaires* : « Avec la capacité d'autofinancement de cette année, combien d'années nous faudrait-il pour rembourser nos dettes ? ». La réponse célèbre était alors d'environ 30 ans pour les prévisions 2014. Ce délais, nous le réduisons aujourd'hui magnifiquement, grâce à ces « recettes de développement », à... **moins de 7 ans**. Un résultat que, dans ses 4 scénarios, l'Audit financier ne nous promettait même pas avant la fin du mandat !

Certes, nous ne valoriserons pas chaque année autant de foncier. Mais la baisse des dotations de l'Etat est elle-même appelée à s'interrompre. Nous avons ainsi le temps d'approfondir nos réformes de gestion et de récolter les fruits de notre développement.

Et pourtant, le rapport introductif au DOB propose une politique d'austérité encore plus forte que ce que proposait *Partenaires*. Rappelons-le : le scénario 1 proposait une diminution des dépenses et subventions de 7% la première année, les ramenant donc à 23 720 euros pour 2015. Le scénario 2 proposait une réduction de 3,7 % tout le long du mandat, les ramenant donc à 24 560 euros pour 2015. Or le texte du rapport DOB qui nous est proposé parle d'une réduction de... 10,7 %, à 22 920 euros pour 2015.

Si c'était possible sans diminuer le niveau de services offert à nos électeurs, sans trahir nos engagements en 8 points, parfait ! Malheureusement, un coup d'œil aux premières propositions de BP montrent que cette baisse de 10,7 % est obtenue au prix de reculs considérables sur les budgets qui sont la « marque de fabrique » de l'Union citoyenne : sur la démocratie (alors que nous allons devoir lancer les conseils citoyens dans les 3 zones prioritaires de la politique de la Ville), sur la culture et la vie associative, sur la lutte contre les discriminations (notamment hommes-femmes), sur la solidarité et le développement social des quartiers (alors que nous allons lancer une épicerie solidaire et une régie de quartier) !

Il s'agit là portant de dépenses légères, mais à très fort impact sur la soutien populaire à notre équipe : ce qu'on appelle les « Petits Succès Rapides » et qui ne coûtent pas grand chose, des budgets se chiffrant à quelques dizaines de milliers d'euros. Surtout, le grand débat d'auto-examen de la société lancé par le mouvement *Je suis Charlie* a révélé une soif de participation citoyenne et de réduction des fractures sociales. C'est le moment d'investir dans la paix civile, et ça ne coûte pas beaucoup d'argent, mais quand même un peu d'argent...

Dans ces conditions, nous conseillons très vivement à l'Union citoyenne de ne pas couper de façon indiscriminée dans ces dépenses stratégiques, et de s'en tenir aux propositions éclairées de l'Audit de *Partenaires*. C'est à dire : réduire les dépenses et subventions conformément aux scénarios 1 ou 2. Ce qui représente entre 800 000 euros et 1,7 millions d'euros de dépenses supplémentaires par rapport à ce que prévoit le rapport introductif au DOB. Dans ces conditions (voir les tableaux en annexe) : nous gardons toujours une épargne brute

positive, nous couvrons toujours très largement nos dépenses totales, nous continuons à nous désendetter (évidemment un peu moins), et notre « capacité de désendettement par nos recettes totales » est toujours réduite à : **entre 8 et 9 ans !**

Annexes : ce que donnerait le DOB en suivant les scénarios 1 ou 2 de l'Audit de Partenaires.

Pour construire ces tableaux, nous avons repris simplement le rapport introductif au DOB pour ce qui est des grandes masses de recettes et dépenses et nous avons « joué » en modifiant seulement la ligne dépenses+subventions du compte de fonctionnement selon les 2 scénarios de l'Audit.

Mais nous avons isolé dans la colonne du centre quelques résultats intermédiaires, notamment ce qu'apportent les recettes DAU au financement de notre capacité d'investissement et de désendettement. Pour simplifier, nous les avons comptées en « net » (soit 10 millions d'euros) car certaines acquisitions de terrains auprès du SAF ne le seront que pour être aussitôt revendues, et le développement a un coût en études d'urbanisme !

Les différences dans les évaluations de recettes d'investissement tiennent soit à des erreurs ou omissions, soit à un décalage dans la programmation de certaines cessions/acquisitions : nous nous en tenons au budget DAU validé par l'adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.

S'il s'agit de décalage dans le temps, ce qui ne sera pas vendu ou acheté en 2015 le sera quelques mois après, ce qui peut faire croître ou diminuer nos emprunts de trésorerie, pour un coût en intérêts négligeable : Villejuif redevient une forte signature.

Attention. Les chiffres donnés dans le Rapport pour les « dépenses totales d'investissement » comprennent manifestement le remboursement des annuités d'emprunt, et les « recettes totales d'investissement » (13,95 millions) comprennent manifestement l'épargne brute (prélevée sur le compte de fonctionnement). Si nous augmentons les dépenses de fonctionnement conformément aux scénarios 1 et 2, cela demande une correction par rapport de l'épargne brute, calculée à 4970 dans le rapport, et donc des recettes totales d'investissement. Ce qui est fait en calculant cette correction $COR\ 1\ et\ 2 = 4970 - \text{l'épargne brute effective pour les scénarios 1 et 2}$.

Et bien sûr les tableaux sont en milliers d'euros.

Bien cordialement

Le groupe L'Avenir à Villejuif.

Scénario 1 (baisse des dépenses + subventions de 7%) :

Section de Fonctionnement			
	Recettes		Dépenses
Impots ménages	35150		
Concours Etat	17900		
Autres recettes	13850		
Flux entre EPCI (Val de Bièvre, IdF, autres régions, vers Villjuif)*	16500		
Total recettes fonctionnement (A)	83400		
Personnel			50750
Autres dépenses			23720
Intérêts de la dette			4760
Total dépenses fonctionnement (B)			79230
Epargne brute (E= A-B)			4170
Section d'Investissement			
Epargne brute (E)		4170	
Correction scenario 1 COR1=4970		800	
TA et FCTVA (T)		2880	
recettes nettes DAU : Pup, cessions -acquisitions, études		10000	
Recettes totales Investissement RINV : 13950-COR1	13150		
Annuités de rbt de la dette (R) selon Rapport : R		6730	
Capacité d'autofinancement Aut =RINV-R		6420	
Dépenses totales d'investissement DINV			18140
Nouveaux emprunts NE= DINV-RINV	4990		
Désendettement D = R-E		1740	
Dette 1er janv 2015 (K14)		109510	
Dette réelle fin 2015 K= K14-P		107770	
Capacité de désendettement par recettesde fonctionnement (en années) K/E		25,8441247	
Capacité de désendettement par recettes totales (en années) K/RINV		8,195437262	

Scenario 2 (baisse des dépenses +subventions de 3,7%)

Section de Fonctionnement			
	Recettes		Dépenses
Impots ménages	35150		
Concours Etat	17900		
Autres recettes	13850		
Flux entre EPCI (Val de Bièvre, IdF, autres régions, vers Villjuif)*	16500		
Total recettes fonctionnement (A)	83400		
Personnel			50750
Autres dépenses			24560
Intérêts de la dette			4760
Total dépenses fonctionnement (B)			80070
Epargne brute (E= A-B)			3330
Section d'Investissement			
Epargne brute (E)		3330	
Correction scenario 2 COR2=4970-3300		1640	
TA et FCTVA (T)		2880	
recettes nettes DAU : Pup, cessions -acquisitions, études		10000	
Recettes totales Investissement RINV : 13950-COR2	12310		
Annuités de rbt de la dette (R) selon Rapport : R		6730	
Capacité d'autofinancement Aut =RINV-R		5580	
Dépenses totales d'investissement DINV			18140
Nouveaux emprunts NE= DINV-RINV	5830		
Désendettement D = R-E		900	
Dette 1er janv 2015 (K14)		109510	
Dette réelle fin 2015 K= K14-P		108610	
Capacité de désendettement par recettesde fonctionnement (en années) K/E		32,61561562	
Capacité de désendettement par recettes totales (en années) K/RINV		8,822908205	